



Compte-rendu

Comité consultatif de gestion de la RNR des Iles de Chelles 17 novembre 2020

Présents

Cf. liste de présence ci-jointe

Ordre du jour

- 1. Bilans synthétiques des actions pour les années 2016 à 2019** (opérations de gestion, études et suivis, animations, bilans financiers).
- 2. Bilan détaillé des opérations de l'année 2020 et bilan financier.** Point particulier : résultats de l'étude hydraulique et perspectives d'évolution pour l'île aux Cuscutes. Problématique d'érosion des berges. Gestion des espèces végétales exotiques envahissantes.
- 3. Perspectives pour 2021 et programmation budgétaire.** Point particulier : évaluation à mi-parcours du plan de gestion (2014-2026).
- 4. Questions diverses**

Présentations

L'ensemble des présentations sont jointes avec le compte-rendu. Le compte-rendu se veut volontairement concis et le reflet synthétique des principaux échanges. La présentation jointe permet de se référer aux contenus détaillés.

Ouverture

Michel FOUCHAULT (président du Comité consultatif de gestion et conseiller régional) accueille les participants. Il remercie la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, représentée par Colette BOISSOT de son accueil et de sa présence. Michel FOUCHAULT ouvre le Comité en indiquant que ce dernier ne s'est pas réuni depuis 5 ans.

Il est procédé à un tour de table à l'occasion duquel chaque participant se présente.

Frédéric PARIS prie le Comité de bien vouloir excuser l'absence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, président de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, retenu par des obligations de dernière minute.

Philippe ROY, président de l'association RENARD, se présente et indique vouloir faire partie des membres du Comité consultatif de gestion. L'invitation et l'ordre du jour lui ont été transférées par Lucien FOLLET, président de l'association Riverains des bords de Marne. L'association RENARD n'est pas membre du Comité consultatif de gestion. Toutefois, cette dernière est autorisée à y assister. Il conviendra, par la suite, à l'association RENARD de postuler de manière effective auprès de la Région Ile-de-France afin de pouvoir, le cas échéant, faire partie des membres.



Réserve Naturelle Régionale DES ILES DE CHELLES

1. Bilans synthétiques des actions pour les années 2016 à 2019 (opérations de gestion, études et suivis, animations, bilans financiers).

Loriane MAMELI entame la présentation de l'ordre du jour et rappelle les principaux enjeux de la réserve naturelle :

- Maintenir le rôle refuge que joue la réserve naturelle pour la faune ;
- Améliorer les connaissances scientifiques ;
- Intégrer la réserve dans le tissu local ;
- Gérer la réserve naturelle.

Signalétique

Lucien FOLLET s'interroge sur la signalétique en place et informe que plusieurs panneaux sont aujourd'hui détériorés, en particulier du côté de l'entrée de l'île de Loisirs de Vaires-sur-Marne. Frédéric PARIS indique que la signalétique fait partie des sujets à traiter à court terme et que ce travail sera entamé avec les services de la Région.

Animations

Lucien FOLLET interroge Colette BOISSOT sur la communication faite auprès des écoles ou des centres de loisirs concernant le programme d'animations et l'existence de la Réserve Naturelle. Colette BOISSOT répond que l'information est largement diffusée, comme en témoigne le programme de découverte et d'animations mis en place. Loriane MAMELI informe qu'effectivement le nombre de sorties à destination des scolaires et des centres de loisirs a ainsi été de 16 en 2019 et a concerné 440 participants. L'année 2020 n'aura pas permis d'atteindre ce résultat, compte-tenu du contexte sanitaire.

Navigation et entretien du lit mineur

Lucien FOLLET interroge Mathieu GATEL sur la présence d'éléments perturbants la navigation douce tel que des carcasses de voitures ou des pieux fichés. Mathieu GATEL précise que VNF ne garantit pas la zone navigable dans ce secteur. Par ailleurs, des échanges réguliers se tiennent avec la CA PVM concernant l'entretien des berges.

2. Bilan détaillé des opérations de l'année 2020 et bilan financier. Point particulier : résultats de l'étude hydraulique et perspectives d'évolution pour l'île aux Cuscutes. Problématique d'érosion des berges. Gestion des espèces végétales exotiques envahissantes.

Surveillance

Comme pour les autres années, le bilan est présenté concernant la surveillance de la Réserve naturelle. En septembre 2020, une riveraine des bords de Marne a alerté le gestionnaire de la RNR sur une coupe réalisée sur une des îles, par des pratiquants de canoé-kayak, vraisemblablement pour dégager la porte d'un slalom. Frédéric PARIS informe que la CA PVM a contacté directement le club de canoé-kayak concerné et que l'action est en cours.

Résultats de l'étude hydraulique et perspectives d'évolution pour l'île aux Cuscutes.

L'île aux Cuscutes ne conserve désormais son caractère d'insularité que de manière très temporaire, lors de la survenue de crues importantes. L'île, localisée à l'entrée ouest de l'île de loisirs de Vaires-Torcy, est directement rattachée aux berges du fait du comblement de son « chenal ».



Une des actions du plan de gestion est de proposer une réouverture de ce bras, entre l'île aux Cuscutes et la berge de la Marne dans la mesure où l'action s'avère pertinente et pérenne. La dynamique fluviale, trop altérée, ne permet pas la formation naturelle de nouveaux bras annexes et la physionomie actuelle de l'île et de la berge de la Marne ne permet pas la reconstitution d'un bras de Marne fonctionnel.

Une étude hydraulique a ainsi été menée avec pour objectif principal de proposer deux scénarios d'évolution. Ils sont présentés chacun pour la première fois. Un troisième scénario consiste à ne pas intervenir sur la morphologie de l'île, mais à accompagner l'évolution des habitats, vraisemblablement vers un boisement. Dans ce dernier cas de figure, il sera nécessaire d'aménager une protection physique afin de tenter d'éviter les intrusions, doublée d'une signalétique appropriée.

Mathieu GATEL fait remarquer que l'emprise du projet se situe sur le domaine public fluvial. A ce titre, VNF devra être nécessairement consultée. Franz BARTH rappelle que les démarches réglementaires n'ont pas été entamées à ce stade, dans la mesure où il ne s'agit que de scénarios.

Lucien FOLLET indique qu'il ne souhaite pas voir apparaître d'enrochements de quelque nature que ce soit dans un projet. Loriane MAMELI confirme que le scénario 2 mentionne la création de 40 m³ d'enrochements non liaisonnés et précise que les scénarios ont été présentés de manière succincte.

Michel FOUCHAULT indique qu'il semble préférable d'organiser un prochain Comité consultatif de gestion dédié à ce sujet, compte-tenu de sa complexité.

3. Perspectives pour 2021 et programmation budgétaire. Point particulier : évaluation à mi-parcours du plan de gestion (2014-2026).

Ce point n'appelle pas d'échanges particuliers.

4. Questions diverses

Fabienne RAPAILLE informe le comité d'une demande d'extension de la RNR des Îles de Chelles à l'île Gobet située à Torcy, formulée par la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne auprès de la Région. Cette île actuellement propriété de la Région est destinée à devenir propriété de la CA PVM qui souhaite y développer un projet de renaturation et de protection réglementaire.

Lucien FOLLET juge cette perspective intéressante et pose la question du devenir du projet de passerelle un temps envisagé pour relier les deux rives de la Marne, ainsi que d'un éventuel classement de l'île de Gournay-sur-Marne et de l'île de Douvres. Fabienne RAPAILLE répond que le projet de passerelle empruntant l'île Gobet n'est pas à l'ordre du jour et qu'un autre emplacement sera privilégié. Frédéric PARIS indique que la demande d'extension porte sur l'île Gobet uniquement. Les deux autres îles ne constituent que d'éventuelles pistes de réflexions.

Le projet d'extension de la RNR n'appelle pas de remarques contraires à sa réalisation.

Michel FOUCHAULT remercie l'ensemble des participants pour la richesse des échanges et la qualité des présentations réalisées. Remerciements également formulés par Colette BOISSOT.



Synthèse des décisions prises lors du Comité consultatif de gestion du 17 novembre 2020

Signalétique et intrusions

Réfections des panneaux dégradés et réflexions sur un dispositif qui vise à empêcher les intrusions sur l'île aux Cuscutes, depuis l'île de loisirs de Vaires-Torcy.

Organisation du prochain Comité consultatif de gestion

Un prochain comité est prévu durant le premier semestre 2021 afin d'y présenter les scénarios d'évolution possible de l'île aux Cuscutes, la problématique de protection des berges et la question de suppression des déchets volumineux.

Avis sur le budget 2021

Le budget 2021, provisoire lors du comité est présenté à titre consultatif et n'appelle pas de remarques particulières.

Projet d'extension de la RNR des Iles de Chelles à l'île Gobet

Plusieurs participants expriment l'intérêt de cette extension. Aucune expression contraire à ce projet n'est exprimé lors du comité.



Présents

Michel FOUCHAULT – Conseiller régional. Président du Comité consultatif de gestion.

Colette BOISSOT – Vice-Présidente chargée du développement durable, du Plan Climat, des espaces verts, des bois et des bords de Marne. Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne.

Frédéric PARIS – Conseiller technique auprès du Président de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne (CA PVM).

Franz BARTH – Chargé de mission Réserves Naturelles Régionales et biodiversité (Région Ile-de-France).

Lucien FOLLET – Président de l'association Riverains des bords de Marne.

Mathieu GATEL – Chef de l'UTI Marne – Voies Navigables de France.

You-Mi KIM-LAGANE - Pôle Etudes Prospectives et Stratégiques – Ville de Chelles.

Loriane MAMELI – Conservatrice de la RNR des Iles de Chelles. CA PVM.

Charlotte MORIN – Animatrice Contrat Marne Confluence. Syndicat Marne Vive.

Dorine NOUALLET – Adjointe au Responsable du Pôle Forêt Chasse Pêche et Milieux Naturels. DDT Seine-et-Marne.

Fabienne RAPAILLE - Directrice Environnement et Développement Durable. CA PVM.

Présent à titre dérogatoire

Philippe ROY – Président de l'association RENARD.

Excusés

David LALOI – Président du CSRPN (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel).

Luc LEHART – Directeur général adjoint – Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne.

Violaine NAMBLARD – Chargée de mission nature – DRIEE Ile-de-France.